Image not found or type unknown

Un enfant peut-il agir en justice pour se dégager à l'avance de son obligation d'aider son parent dans le besoin?

Actualité législative publié le **11/07/2024**, vu **706 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Un enfant peut-il agir en justice pour se dégager à l'avance de son obligation d'aider son parent dans le besoin?

> Elodie n'a plus de relation avec sa mère qui a quitté la maison quand elle était petite et ne s'est jamais occupée d'elle. Elle apprend que les enfants sont obligés d'aider leurs parents qui sont dans le besoin. Elle trouve cela injuste dans sa situation vis-à-vis de sa mère. Elle souhaite se détacher légalement d'elle pour ne rien lui devoir dans le futur et demande ce qu'elle peut faire pour se protéger.

SOURCE ET DE PLUS :

https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17163

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés